



Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration Forêt-Agriculture du 25 mars 2025 COMPTE-RENDU

Paris, le 26 mars 2025

L'UNSA-AAF était représentée par Jacques Delcey et Sophie Janot.

L'ordre du jour était essentiellement consacré à faire un point sur l'avancée des travaux de la formation spécialisée et des groupes de travail en cours, et surtout sur le Projet de "parcours qualifiant" en services déconcentrés.

Au préalable, les organisations syndicales font part de leur déclaration liminaire (voir celle de l'UNSA en bas de ce compte-rendu).

Toutes mettent en exergue les agressions en contrôle, le simulacre de mise à mort de contrôleur et la nécessité de cette mission afin de vérifier l'usage des pesticides dans les exploitations ainsi que de préserver les milieux, l'eau se dégradant toujours plus et du vérifié de l'usage des deniers publics.

L'administration revient sur l'**événement de la Chambre d'Agriculture de la Manche** et nous affirme qu'il est inacceptable que ce genre d'événement puisse avoir lieu ! Le ministère va réagir très rapidement !

Sur demandes des OS, l'**ordre du jour des prochaines réunions sera envoyé plus vite...**

Sur le contrôle unique, très suivi par la DGPE et la DGAL, la FAQ sera enrichie et un modèle de charte sur les contrôles est en cours de finalisation.

Le système d'information est en pré-cadrage. La phase de cadrage sur l'expression du besoin va être relancée dans les jours à venir. L'ambition est d'avoir un premier produit exploitable au premier trimestre 2026.

Concernant la prime de précarité et l'indemnité de gestion de crise, les OS demandent que les vacataires puissent également les percevoir

La DGPE nous indique que cela sera remonté au MASA...

Concernant la mise à jour de la note 2016 et du guide de 2018 :

Sur la forme : actualisation des instances et des liens de renvoi ;

Sur le fond : insertion de la cyberviolence : harcèlement, diffamation via les réseaux sociaux. Ces 2 notes de service seront bien traitées en parallèle avec la FS du CSA M.

Dans le Programme National de Prévention 2024-2027, ces actions feront bien partie des travaux du CSA FA et de la FS CSAM avec l'ajout du cyber-harcèlement, comme prévu dans le PNP.



Projet de "parcours qualifiant" en services déconcentrés :

L'historique de ce GT date de juillet 2024 avec la définition d'un parcours qualifiant des gestionnaire PAC. Une réunion s'est tenue le 25 février et la suivante est prévue mi-septembre 2025.

Ce groupe de travail est lié à la situation de crise PAC., les relations difficiles avec les agriculteurs et les contrôles effectués par l'ASP.

La nature de ce GT est liée aux risques des agents de contrôle.

Il s'articule sur le modèle de la DGAL : Identification des compétences clés et moyens à mettre en œuvre.

Le tableau repris ci-dessous sera la base d'une note de service sur les recommandations de formation des gestionnaires, et il sera adapté pour les agents forestiers et débattu à un prochain GT.

Ces formations seront très utiles pour les gestionnaires n'ayant pas le cursus de base de technicien agricole.

Il est précisé qu'une formation informatique spécifique sur les fonctions souvent ignorées d'Excel serait très utile, ou calc d'openoffice dans les services déconcentrés.

Le vivier des gestionnaires est souvent plus étendu hors MASA en raison des mobilités d'agents en provenance d'autres ministères.

Les mobilités interministérielles ouvrent à d'autres agents. Ces formations seront issues des formations proposées par l'INFOMA et seront proposées aux agents lors des CREP.

Le tableau est passé en revue et quelques ajouts sont relevés :

1 – Maîtriser l'organisation et le fonctionnement interne du MASA

- Rajouter formation sur les fraudes (lors de contrôles européens...)
- Préciser les différents forums : SEA, structures, calamités... tout aussi intéressants
- Offres de formation par SGCD : attirer l'attention à ne pas manquer les thématiques

2 – Compétences métiers en lien avec les missions principales

- Formations sur outil ISIS, QGIS, Osiris, Safran, Cartogip et autres...bien préciser tous les outils servant à la gestion PAC. Bien accompagner les agents à la prise en main de ces outils...
- Fonction recherche sur Excel et formation informatique spécifique sur les fonctions souvent ignorées d'Excel serait très utile, voire calc d'open office pour les DDT(M)

3 – Compétences relationnelles en lien avec les missions

- Découverte de l'exploitation : en FOAD dans un premier temps mais en plus en présentiel avec des situations bien spécifiques, surtout lors d'un contrôle..., l'UNSA prend en exemple la formation contrôle forestier où cette année deux stages sont prévus en présentiel avec de réels contrôles programmés.

4 – Compétences transverses

- Formation management à ouvrir à tout agent encadrant, (ex vacataire), l'UNSA remercie cette prise en compte dans le parcours professionnel des agents ne faisant généralement pas partie de la formation initiale des techniciens de l'INFOMA. Même si le parcours professionnalisant proposé intègre de nombreux éléments de la formation initiale des techniciens, il permet de compléter cet aspect et de couvrir une formation complète pour des personnels n'ayant aucune notion de base sur ces sujets.

L'administration va transmettre toutes les remarques à l'INFOMA et un travail similaire sera ensuite réalisé dans ce même groupe de travail pour les agents traitant de la forêt.

L'UNSA complète en précisant que les délégations régionales de formation sont également à l'œuvre au sein des DRAAF afin de prévoir des formations inexistantes au niveau national recensées lors des animations locales avec les DDT(M) ; c'est aussi le rôle des DRAAF lors de l'accompagnement et l'animation des services (cas par exemple des problèmes de successions et de foncier pour les attributions).

Le président prévoit des déplacements en province avec des réunions d'animations regroupant l'ensemble des services déconcentrés sur différents sujet de l'économie agricole.

Les actions du PNP 2024-2027 axées sur les agressions (point 6.1) sont bien formalisées en FS du CSA FA.

Bien qu'en dehors de l'ordre du jour, l'UNSA fait une demande spécifique, souhaitant un état des lieux des contrôles réalisés les années précédentes et le nombre d'incidents, ainsi qu'un suivi des formations mises à destination des contrôleurs.

L'administration fera un point en s'appuyant sur l'outil contrôle unique en cours de déploiement.

En fonction de la convention parue avec le décret n° 2022-1636 du 22 décembre 2022 relatif à la mise à disposition des services de l'État chargés de la gestion du Fonds Européen Agricole pour le Développement, l'UNSA demande le bilan de l'année 2024 sur le suivi des agents transférés aux régions (mission FEADER) comme prévu par la convention de mise à disposition ainsi que le suivi IGAPS.

L'administration nous fera une réponse très prochainement.

L'UNSA est intervenue sur l'indemnité de résidence et de logement des agents en province (mobilité et première affectation) les agents rencontrent des difficultés à se loger en raison de la cherté des loyers. Cette situation implique une raréfaction des candidatures et des difficultés à pourvoir les postes vacants dans de nombreux secteurs en forte tension sur le territoire métropolitain comme la côte Atlantique et la métropole Bordelaise.

L'administration nous répond qu'elle est bien consciente du problème.



Déclaration liminaire FS du CSA Forêt- Agriculture

Paris, le 25 mars 2025

Une situation de tension inacceptable !

Mesdames, Messieurs,

Lors de l'assemblée générale de la Chambre d'Agriculture de la Manche du 14 mars, une vidéo des Jeunes Agriculteurs suscite une vive inquiétude pour l'UNSA.

Cette vidéo, qualifiée « d'humoristique » par le syndicat des JA, mettait en scène le meurtre fictif d'un agent de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Face aux réactions indignées, la vidéo a été retirée de Youtube et l'affaire est désormais entre les mains de la justice ([voir la vidéo](#)).

Cette controverse s'inscrit dans un contexte de tension entre les agriculteurs et l'OFB, marqué par des contrôles perçus comme excessifs et des actes de vandalisme contre les bureaux de l'OFB,

L'UNSA AAF dénonce cette attitude tandis que la FNSEA évoque une maladresse, précisant que l'OFB, et non ses agents, était visé.

Pour l'UNSA, cette vidéo génère un malaise fort qui est accentué par le silence de l'État. Ce silence cautionnant d'ailleurs ce genre d'attitude...

L'UNSA rappelle que 83 agents sont morts en service depuis la création des offices constituant l'OFB, et que les contrôles de l'OFB sont rares.

L'UNSA appelle à une désescalade des tensions pour éviter des débordements sur d'autres services et une réponse de l'État (ministre, directeurs régional et départemental).

Tout autre sujet, il serait plus que souhaitable de revoir l'indemnité de résidence et logement des agents en province (mobilité et première affectation). En effet, vu les difficultés rencontrées par les agents à se loger en raison de la cherté des loyers, on constate une raréfaction des candidatures et des difficultés à pourvoir les postes vacants dans de nombreux secteurs en forte tension sur le territoire métropolitain comme la côte Atlantique et la métropole Bordelaise.

Merci pour votre attention.